

La REVUE DE PRESSE

Mardi 2 décembre 2025

ECOFIN

RDC : le développement de la conjoncture économique, tributaire du taux de change actualisé

(Source : ACP)

L'actualisation du taux de change appliqué sur la réserve obligatoire et le renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques sont les derniers développements de la conjoncture économique de la RD Congo, selon le vice-gouverneur de la Banque centrale, dans le compte rendu du Conseil des ministres reçu samedi par l'ACP. « (..) L'économie nationale continue de bénéficier des effets positifs de l'actualisation du taux de change appliqué sur la réserve obligatoire cristallisée, ainsi que du renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques », a déclaré le premier-vice-gouverneur cité dans le compte rendu du conseil des ministres. « Cette dynamique soutient la stabilité observée tant sur le marché des biens et services que sur celui de change.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[RDC : le développement de la conjoncture économique, tributaire du taux de change actualisé - ACP](#)

RDC : Potentiel fiscal sous-exploité en RDC : six communes de Kinshasa n'ont capté que 21% de leurs recettes entre 2021 et 2023, selon une étude qui dénonce la mauvaise gouvernance

(Source : Desk Eco)

Dans un rapport rendu public ce mercredi 26 novembre 2025, le Centre de recherches en finances publiques et développement local (Crefdl) révèle que 6 communes de la ville de Kinshasa n'ont réalisé que 21 % comme moyenne de recettes réellement captées par rapport à leur potentiel, entre 2021 et 2023. Ces communes ont pourtant un vaste potentiel fiscal et peuvent favoriser le développement à la base. Le rapport met en évidence des mauvaises pratiques de corruption et de mauvaise gouvernance dans la mobilisation des recettes des communes, proposant des solutions pour une amélioration future. Les bourgmestres des communes concernées, les conseillers communaux, les acteurs de la société civile, la presse, les

députés provinciaux, ainsi que les délégués de la Commission européenne ont pris part à l'atelier de restitution, à l'hôtel du fleuve Congo de Kinshasa.

Faiblesse dans la mobilisation des recettes

Les communes concernées par l'enquête sont Gombe, Kasa-VUBU, LEMBA, MASINA, N'SELE et KIMBANSEKE. En effet, sur les prévisions cumulées de la période indiquée estimées à plus de 19,4 milliards de francs congolais, ces communes n'ont capté qu'un peu plus de 4 milliards de francs congolais. L'étude révèle que la commune de KASA-vubu est la plus performante, avec une réalisation de recettes atteignant 69,6 %, tandis que Gombe, une commune à plus forte potentialité, n'a réalisé que 17,1 % de son potentiel fiscal pour la période indiquée. Selon le rapport, les communes n'exploitent pas tous les actes générateurs à leur portée pour une bonne réalisation des recettes. Sur 34 actes transférés par le pouvoir central, 7 seulement sont exploités par les communes, à savoir les actes de mariage, la taxe de la vente de charbons de bois et bois de chauffage, les amendes transactionnelles, la taxe d'autorisation de morcellement des concessions de moins de 50 ares, ainsi que la taxe d'autorisation des motos de transport en commun. Ceci représente 20 % des actes générateurs des recettes, tandis que 44,11 % d'actes sont mobilisables et 35,29 % ne sont pas activés ou ne sont pas adaptés au contexte local. Le Crefdl regrette que l'impôt personnel minimum, « censé révolutionner les finances publiques locales n'est pas activé ».

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Potentiel fiscal sous-exploité en RDC : six communes de Kinshasa n'ont capté que 21% de leurs recettes entre 2021 et 2023, selon une étude qui dénonce la mauvaise gouvernance | DeskEco](#)

RDC : Haut-Katanga : Le projet d'édit budgétaire 2026 arrêté à 1772 milliards de CDF

(Source : Zoom Eco)

Le projet d'édit budgétaire de la province du Haut-Katanga, au Sud-Est de la République Démocratique du Congo, a été déposé, le mercredi 26 novembre 2025, à l'Assemblée provinciale. Selon des sources officielles, l'avant-projet est arrêté en équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à 1772. 864.012.304 Francs congolais. Présentant le document devant les députés provinciaux, le Gouverneur intérimaire du Haut-Katanga, Martin KAZEMBE SHULA, a détaillé la structuration du budget. Il a précisé que le budget général s'élève au même montant, composé de recettes internes évaluées à 1722.597.806.831 CDF et de recettes extérieures estimées à 50.266.205.476 CDF. Au cours de cette séance plénière dirigée par le Président de l'Assemblée provinciale, Michel Kabwe MWAMBA, Martin KAZEMBE SHULA a exprimé sa reconnaissance au Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi TSHILOMBO, pour « ses efforts inlassables en faveur de la stabilité des institutions

provinciales et de l'intégrité territoriale de la RDC ». Le Gouverneur intérimaire a également souligné que ce projet d'édit budgétaire s'inscrit dans la dynamique de la poursuite et de la consolidation du programme d'action du gouvernement provincial, visant à renforcer la gouvernance locale et améliorer les services rendus à la population.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Haut-Katanga : Le projet d'édit budgétaire 2026 arrêté à 1772 milliards de CDF – Zoom Eco](#)

R DC : tshuapa : En hausse de 5,3 %, l'édit budgétaire 2026 déposé sous tension à l'Assemblée provinciale

(Source : Zoom Eco)

La province de la TSHUAPA vient de franchir une étape décisive dans son cycle budgétaire. Le Gouvernement provincial a déposé, le 25 novembre 2025, son projet d'édit budgétaire pour l'exercice 2026, d'un montant de 331,58 milliards de Francs congolais, confirmant une légère progression de 5,3 % par rapport au budget de 2025. Le document, remis in extremis par le Ministre provincial du Budget, Lambert LOSALE, au Président de l'Assemblée provinciale Daniel MAKOKO, dessine les contours de la trajectoire économique que la province entend suivre au cours des douze prochains mois. Avec un bond de 16,7 milliards de CDF, la hausse du budget provincial 2026 demeure modérée mais significative dans un contexte économique national marqué par l'inflation, la volatilité des recettes internes et les contraintes fiscales. « Ce projet d'édit budgétaire est chiffré à 331 milliards 581 millions 703 mille CDF, soit un accroissement de 5,3 % par rapport à 2025. Cette progression laisse entendre que le Gouvernement provincial s'appuie sur une prévision prudente de mobilisation des ressources, sans prise de risque majeure. », a déclaré Lambert Losale.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Tshuapa : En hausse de 5,3 %, l'édit budgétaire 2026 déposé sous tension à l'Assemblée provinciale – Zoom Eco](#)

RDC : 105 personnes indemnisées en raison du projet Rocades

(Source : Zoom Eco)

La Commission interministérielle chargée des expropriations pour le projet des Rocades de Kinshasa a procédé, le mardi 26 novembre 2025, au paiement des indemnités pour 105 personnes concernées. Cette opération, supervisée par Georges KOSHJI, vise à déblayer le terrain pour l'avancement de cet important chantier d'infrastructure. La cérémonie de remise des chèques s'est déroulée dans la salle des réunions du Secrétariat Général aux Infrastructures et Travaux publics, située dans la commune de LINGWALA, à Kinshasa. Elle marque une étape supplémentaire dans le long processus d'indemnisation des propriétaires affectés par le futur tracé des rocades. Alors que ce processus prévoyait initialement 417 paiements, ce sont 105 personnes qui ont effectivement reçu leur indemnisation des mains de la commission. Ce nouveau versement porte à 200 le nombre total de dossiers définitivement clos, sur un total de 3.442 dossiers recensés. Georges KOSHJI a indiqué que cette opération est estimée à quatre (4) millions de dollars américains. Chaque indemnisation validée et chaque parcelle libérée permettent ainsi de rapprocher la concrétisation de ce projet majeur pour la fluidité du trafic dans la capitale congolaise.

Lien d'accès à l'entièreté de l'info :

[Kinshasa : 105 personnes indemnisées en raison du projet Rocades – Zoom Eco](#)

TAUX DE CHANGE

Mise à jour du lundi 1 décembre 2025

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	AOA	KWANZA ANGOLAIS	2,4095
1	AUD	DOLLAR AUSTRALIEN	1 447,8953
1	BIF	FRANC BURUNDAIS	0,7511
1	CAD	DOLLAR CANADIEN	1 580,2862
1	CHF	FRANC SUISSE	2 756,9200

Unité	Code	Libellé	Cours indicatif
1	EUR	EURO	2 570,4863
1	GBP	LIVRE STERLING	2 933,8157
1	JPY	YEN JAPONAIS	14,1892
1	RWF	FRANC RWANDAIS	1,5261
1	USD	DOLLAR AMERICAIN	2 218,7205
1	XAF	FRANC CFA	3,9187
1	XDR	D.T.S	3 014,3143
1	ZAR	RAND SUD AFRICAIN	129,2375
1	ZMW	KWACHA ZAMBIEN	96,4134
1	TZS	SHILLING TANZANIEN	0,9005
1	UGX	SHILLING OUGANDAIS	0,6121
1	CNY	YUAN CHINOIS	313,4980
